



# ETUDE DE SOUTENABILITE DES REDEVANCES D'ACCES A L'INFRASTRUCTURE SUR LE MARCHE DE LA GRANDE VITESSE FERROVIAIRE EN FRANCE

---

| 2018-2019

- Participants LAET : Yves Crozet (coordinateur), Christian Desmaris, Florent Laroche
- Partenaires : Rail Concept, Transae, Deloitte
- Financement : ART (ex ARAFER)

La Direction du transport ferroviaire (DTF) de l'ARAFER souhaite affiner sa compréhension des conditions économiques dans lesquelles un opérateur ferroviaire pourrait rentabiliser la création d'une offre nouvelle en open access dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des services du transport ferroviaire national de voyageurs longue distance et, plus précisément, du trafic domestique à grande vitesse.

Le projet a pour objectif de développer une modélisation économique pour trois à six scénarios principaux, à partir d'une analyse préalable permettant l'identification des différentes modalités d'entrée sur le marché. L'étude implique d'identifier plusieurs scénarios d'entrée et, de proposer, pour trois à six d'entre eux, une modélisation économique détaillée. Le champ d'étude est en effet délimité à trois à six cas spécifiques qui devront être proposés et motivés par l'ARAFER, parmi lesquels obligatoirement une offre pour un service régulier Paris-Lyon sans arrêt intermédiaire. L'étude ne concerne pas les services de type TER. Le principe sous-tendant notre offre est de pouvoir intégrer une démarche permettant de se positionner « comme un nouvel entrant » afin de définir, de quantifier, et de simuler sa stratégie.

Plusieurs profils de nouveaux entrants sont à prendre en compte (de type para-public et privé) dans une logique itérative (réaction de l'opérateur historique qui optimise son modèle). Par stratégie on entend l'ensemble des leviers d'action possibles praticables (tarification, investissement, organisation industrielle...) au regard de ses ressources et des contraintes du jeu d'acteurs.

La problématique sur laquelle repose l'étude est donc la suivante : Sous quelles conditions économiques un opérateur ferroviaire pourrait rentabiliser la création d'une offre nouvelle en open

access dans le cadre de l'ouverture à la concurrence des services du transport ferroviaire national de voyageurs longue distance et, plus précisément, du trafic domestique à grande vitesse ?

Plus précisément, quelle serait la politique et le niveau / structure de tarification d'usage de l'infrastructure à privilégier ?